

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1390003: remorquage

En vigueur au 01/05/2008 (Dernière actualisation de la page 01/05/2008)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Commission paritaire officielle (CP 139).

1. CATEGORIE: Services de remorquage

Fonction	Salaire	
	Par mois	Horaire
Capitaine	2597.9800	20.3056
Timonier	2235.9400	17.4759
Motoriste	2474.0100	19.3366
Assistant-motoriste	2147.6100	16.7855
1er matelot	2085.5100	16.3002
2ème matelot A	2007.7400	15.6923
Stagiaire	1139.5400	8.9065